

**STREET
ART!
FEST!**
GRENOBLE ALPES



CULTURE

A l'occasion de la première participation de Sassenage au Street Art Fest Grenoble Alpes, le street art investit l'espace public et prend de la hauteur du 28 mai au 5 juin. Tout un programme à découvrir en format XXL, en plein air, et à la médiathèque l'Ellipse...

5

MOBILITÉS

Au cœur de vos pratiques...

6

ENVIRONNEMENT

Vicat : avis favorable
du commissaire enquêteur

15

BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Le chien dans la ville
en dix questions

PRET VEHICULE



Garage Reynaud-Dulaurier

Vente de véhicules Neufs et Occasions
Atelier Mécanique
Carrosserie - Peinture
Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 28 73
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

Le Fournil Rustique
Artisan

Boulangier, Pâtissier, Chocolatier,
Glacier, Viennoiseries
Traiteur, Sandwiches, Boissons

A votre service depuis 1990
Isabelle, Michel, Tristan,
Audrey, Jean-François

5, avenue de Romans 38360 Sassenage
Tél. 04 76 26 67 56
Les Glériates Place de l'Europe 38360 Sassenage
Tél. 04 76 50 65 85
www.lefournilrustique.com

CPY

**Plombier
Chauffagiste**

NOS COMPÉTENCES
Energies Renouvelables
(eau - air - bois - solaire)
Tous types de chaudière
(bois - fioul - gaz - condensation)
Installation Sanitaire
(cuisine - salle de bain)
Climatisation

Port 06.80.99.68.87
17 C chemin du Drac SASSENAGE
E-mail : cpy-gregolin@wanadoo.fr

AUTO QUAD

Au Garage

FONTAINE

VÉHICULES RÉCENTS & ANCIENS

MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ

06 49 85 97 24 / 04 76 27 27 44
18 av. Jean Jaurès 38600 Fontaine
augarage@yahoo.com

Savino Iannone

Peinture
Rénovation
immobilière

3, AVENUE DE VALENCE
38360 SASSENAGE
TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

Coralie ARAUJO

EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Infinity
conseils

c.araujo@infinityconseils.com
12, rue des Pies - 38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 80 50

Membre de l'Alliance
CURUS

RENAULT
La vie, avec passion

Renault MOBILITY
Location de véhicules



Lambert Automobiles



Vente de véhicules neufs et occasions
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture
Location de véhicules - Service dépannage

24 avenue de Romans - 38360 SASSENAGE
04.76.27.40.62 - www.lambert-autos.com



FOUAD PNEUS

Tél. 07 83 97 20 27

Snapchat : Fouadpneus

BESOIN D'UNE AIDE À DOMICILE ?

Cassiopée
L'association d'aide à domicile
depuis 24 ans

Présence assurée 7j/7
24h/24
365 jours par an

Bénéficiez de 50% de réduction d'impôts selon la loi de Finances et décrets en vigueur. Règlement par CESU préfinancés accepté.

CASSIOPÉE AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE
8, avenue Pierre-de-Coubertin 38170 Seyssinet-Pariset
www.cassiopée.asso.fr

04 76 70 08 08

Agrément qualité N° R/020911/A039/0/117

VALORIS
IMMOBILIER

Confiez-moi vos projets en toute confiance

Laetitia Da Silva
07 70 30 85 89
l.dasilva@valoris-immobilier.fr

27 bd Gambetta - 38000 Grenoble
Tél. 04 76 43 77 47
Fax 09 70 62 66 15

f

PHARMACIES DE GARDE

• Lundi 10 mai

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis avenue de Romans,
04 76 27 52 26

• Lundi 17 mai

Pharmacie des Cuves,
Place Louis Reverdy,
04 76 27 40 71

• Lundi 24 mai

Férié. Lundi de Pentecôte

• Lundi 31 mai

Pharmacie de l'Avenue,
40 avenue de Romans
04 76 27 09 21

• Lundi 7 juin

Pharmacie du Furon,
15 rue du Gua
04 76 26 65 72

ÉTAT CIVIL

• NAISSANCES

28/02 Mahdy MATAMET
20/03 Gloria CABLEA
20/03 Camille IUNDT
22/03 Mélyna LEVASSEUR CALAS
24/03 Alexandre BLANC-BRUDE
24/03 Thimothée BLANC-BRUDE

12/03 Marie RAHELINORO
12/03 Josette BEYNEL
14/03 René ROYER
14/03 Jeannine COING-BOYAT épouse GINET
17/03 Bernard JUVENTIN
18/03 Jean-Luc CHAUVET
23/03 Suzanne AIMONE veuve PERLI

• MARIAGES

03/04 Alain DIAS
et Angélique DIÉVAL
03/04 Daniel JENNEPIN
et Séverine POTIER

25/03 Thierry JACQUEMIN
01/04 André CIPRELLI
04/04 Jacques LABROSSE
06/04 François GONZALEZ
06/04 Josette LE TELLIER
veuve CARMEILLE

• DÉCÈS

13/02 Patrick BOUZON

07/04 Thomas PORTE

Le joli mois de mai le sera vraiment si les perspectives d'allègement des contraintes sanitaires se confirment. Dans tous les cas, à l'heure d'écrire ces quelques lignes, cet espoir nous est permis... Alors croisons les doigts, et gageons que bientôt ce sont nos amis que nous croiserons à profusion !

PRENDRE L'AIR... Voilà ce à quoi nous aspirons finalement tous un peu, et c'est précisément l'invitation que nous vous lançons à travers le dossier de ce numéro avec, en prime, celle de vous évader et de vous émerveiller puisqu'il met en lumière le Street Art Fest Grenoble Alpes, à l'occasion de la première participation de Sassenage à cet événement international. Ou « Quand la culture fait le mur ! », du 28 mai au 5 juin, du côté de la halle des sports Jeannie Longo...

PARTAGER est aussi au sommaire de ce Sassenage en pages, qui vous offre en effet deux sujets d'expression : les mobilités, et la place du chien en ville. Mieux vous connaître et mieux cerner vos pratiques, s'enrichir de votre expertise d'usage... tels sont les enjeux des deux consultations lancées par la Ville. Vous avez la parole, et nous vous souhaitons nombreux à l'exprimer !

Et en attendant de vous lire, c'est à vous que nous souhaitons une bonne lecture de ce magazine que nous avons, comme toujours, eu grand plaisir à rédiger pour vous !

La rédaction

Les bons gestes contre le moustique tigre



VIDEZ

1 FOIS/SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- Gamelles pour animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin.
- Bouturages.
- Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardins, cigales,...).
- Pluviomètres plastiques.



JETEZ

- Boîtes de conserve.
- Déchets de chantier.



RANGEZ

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES IRRIGATIONS

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux et arrosoirs.
- Poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets.



CUREZ

POUR FACILITER LES ÉCOULEMENTS DES EAUX

- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux.



COUVREZ

DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Fûts divers.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



ENTRETIENEZ

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- Pièges à sable.
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevages.
- Regards et bornes d'arrosages.

CONTACT : EID, 04 79 54 21 58 OU EID-RHONEALPES.COM



Magazine d'informations
de la Ville de Sassenage
N° 269 mai 2021

Rédaction : Hôtel de Ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - Rédactrice en chef : Géraldine Ferronato - Maquette : Agence Connivence, Clait Exécution graphique : Duilio Cusani - Rédaction : Déborah Basset, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet Photos : Service communication, Virginie Coursodon, DR, Pixabay - Mise en page : Déborah Basset, Duilio Cusani, Nathalie Monnet Impression : Imprimerie Courand & associés - Distributeur : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 900 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encre végétale sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.

GRUPE
go sport

ica
IMPRIMERIE
COURAND
& ASSOCIÉS



Ça s'est passé récemment...

① Sortie de résidence de la Cie Qui ? avec son spectacle « Dis non à ton nom, signé Roméo et Juliette », mercredi 30 mars, Théâtre en Rond ② Marché des créateurs, dimanche 4 avril, marché du Bourg ③ Initiation Magie au centre de loisirs Vercors, vacances de Printemps ④ Mini chasse aux œufs des familles, mercredi 14 avril, jardin de la ludothèque ⑤ Animation « Sass o socolat », du 12 au 23 avril, CCAS et chez les commerçants partenaires ⑥ « 120 ballons pour Thomas », samedi 17 avril, terrain extérieur du gymnase Fleming.

Mobilités : au cœur de vos pratiques

Les déplacements constituent un enjeu crucial pour Sassenage, et si les modes alternatifs à la voiture se développent, le transit automobile donne malgré tout le vertige dans la plaine (quelque 18 000 véhicules/jour).

Et vous justement, comment vous déplacez-vous ?

Merci par avance pour vos précieux retours d'ici le **30 mai en mairie** (place de la Libération, BP 31, 38360 Sassenage),

Mieux vous connaître

Âge :

Sexe :

Dans quel secteur de Sassenage habitez-vous ?

Nord Sud

Centre Haut

Nom de votre rue :

Vos déplacements à la loupe

1 / Quels sont vos moyens de locomotion, et pour quel(s) usage(s) ?

Pour vos trajets professionnels

Pour vos trajets en général

Secteur où vous travaillez :

Voiture individuelle

Quel est son type :

Thermique Electrique Hybride

Autopartage

Covoiturage

Parking relais P+R

Transports en commun

Quelles lignes (bus/tramway) utilisez-vous :

Vélo « classique »

Vélo à assistance électrique

Trottinette

Marche à pied

2/ Vos habitudes exprimées ci-dessus étaient-elles les mêmes avant la crise sanitaire ?

Oui

Non

Si non :

• En quoi ont-elles évolué ?

.....

ou en ligne sur sassenage.fr.

Ils permettront en effet d'avoir une vision plus précise des habitudes de mobilités des Sassenageois ; lesquelles seront mises en perspective des résultats plus généraux attendus de l'enquête menée à l'automne 2020 par le Smmag (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) à l'échelle de son territoire.

• Pensez-vous les conserver une fois que la crise sera terminée ?

.....

3/ Si aujourd'hui vous vous déplacez essentiellement avec votre véhicule personnel, qu'est-ce qui vous inciterait à utiliser d'autres moyens de locomotion ?

De meilleurs temps de parcours et de fréquence pour les transports en commun

Des aménagements plus sécurisés

Pour les cyclistes

Pour les piétons

Un meilleur maillage des itinéraires entre les différents modes de transport

Une meilleure signalétique

Le déploiement d'aménagements et dispositifs incitatifs (arceaux à vélos, abris à vélos, aires de covoiturage...)

De quels types :

.....

4/ La voie urbaine des Iles – liaison entre le carrefour d'Air Liquide et la rue François Blumet pour délester la traversée de Sassenage – faciliterait-elle vos déplacements ?

Oui

Non

5/ Avez-vous des remarques ou idées que vous souhaiteriez partager, en complément de vos réponses ci-dessus ?

.....





Vicat : avis favorable du commissaire enquêteur

En tout début d'année (du 4 janvier au 5 février), une enquête publique unique était organisée concernant la carrière Vicat située aux Côtes ; la société Vicat souhaitait en effet obtenir le renouvellement de son exploitation, le défrichement d'une surface boisée, ainsi qu'une dérogation aux interdictions de destruction d'espèces animales protégées pour l'un de ses établissements.

Une nouvelle occasion, pour les riverains notamment, de s'exprimer sur l'évolution du site.

Ultime étape d'un long processus

Cette enquête publique est le point d'orgue d'un long processus entamé en 2017⁽¹⁾ : organisation de plusieurs réunions publiques de présentation de projet, enquête publique relative à la déclaration du projet emportant mise en compatibilité du PLU, réunions de travail entre la société Vicat et la Ville, tout en associant l'association des Côtes... Un dossier touffu donc, qui nécessitait un déroulé précis :

- 1) Définition d'un périmètre inscrit au PLU faisant suite à une enquête publique.
- 2) Signature d'un contrat de foretage et d'une convention-cadre⁽²⁾ qui posent les bases entre la Ville, propriétaire de certains

terrains, et la société Vicat. Il détermine la surface sur laquelle l'exploitation est autorisée, et le volume prévisionnel d'extraction dans le but de fixer le montant de la redevance que l'exploitant verse à Sassenage, ainsi que les conditions imposées par la Ville en sa qualité de propriétaire, pour un usage respectueux du voisinage et de l'environnement.

3) Dépôt en préfecture d'une demande de nouvelle autorisation d'exploitation. Une enquête publique était nécessaire pour que cette dernière soit en mesure de se prononcer. C'est désormais chose faite.

En conclusion(s)

Dans les conclusions motivées rendues au terme de l'enquête publique de ce début d'année, le commissaire-enquêteur fait état de cent onze observations, principalement émises par les riverains ; une participation qu'il souligne comme faible. Les Sassenageois de la plaine se sentent sans doute moins concernés par l'exploitation de la carrière que les habitants des Côtes.

Pour autant, cette mobilisation équivaut finalement à celle qui a pu être observée au titre d'autres enquêtes publiques, notamment sur des dossiers comme le PLUi concernant la totalité du territoire.

Au vu des éléments récoltés, le commissaire-enquêteur délivre donc un « avis favorable à l'octroi de l'autorisation sollicitée par la société Vicat de renouvellement et d'extension de sa carrière (...) ».

Une seule recommandation est assortie aux conclusions afin de « limiter progressivement la puissance des tirs d'explosifs au sein de l'ensemble de la carrière du seuil de 0,8 mm/s au seuil de 0,5 mm/s. »⁽³⁾. De quoi rassurer les riverains qui s'estiment particulièrement impactés par les tirs.

C'est désormais aux services de l'Etat qu'il revient de délivrer l'arrêté préfectoral autorisant le renouvellement d'exploitation.

(1) Lire, dans Sassenage en pages n°256 – février 2020, le dossier « Vicat, sous contrat... », pages 8-11.

(2) Contrat de foretage et convention cadre adoptés par le conseil municipal lors de sa séance du 4 novembre 2019.

(3) Le dossier est consultable au centre technique municipal jusqu'au 8 mars 2022 mais aussi à l'adresse suivante : <https://www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables-declarations-de-projets-Rapports-d-enquetes/Rapports-d-enquetes-2021/SASSENAGE-Societe-VICAT-Renouvellement-et-extension-d-une-carriere>

Concertation pour le PLUi

Grenoble-Alpes Métropole lance une concertation préalable obligatoire du 3 mai à 9h, jusqu'au 3 juin à 17h.

Elle concerne le projet de modification n°1 du PLUi portant sur l'évolution du zonage, la modification du règlement écrit, la modification du règlement graphique, la modification des orientations d'aménagement et de programmation, ainsi que la correction d'erreurs matérielles sur le rapport de présentation et certains plans graphiques.

Le dossier de présentation et un recueil des avis sont mis

à disposition au centre technique municipal de la Ville⁽¹⁾, mais aussi dans les quarante-huit autres communes de l'agglomération. Le dossier peut également être consulté et téléchargé pendant toute la période de concertation à l'adresse <http://participation.lametro.fr>.

(1) Centre technique municipal, 4 rue Pierre de Coubertin. Ouvert les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, mercredi de 8h30 à 12h, et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Un rêve qui deviendra réalité ?



Crédit photo : Cyril Masson / Paris 2024



PARIS 2024



A cent jours de l'ouverture des Jeux Olympiques de Tokyo⁽¹⁾, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) a annoncé la fusion des équipes de France olympique et paralympique sous la bannière « Nous sommes l'équipe de France », gommant définitivement toute différence. Pour la première fois de l'histoire, les athlètes français constitueront donc une seule et même équipe de France.

Toujours à cent jours, symboliquement, la liste des prétendants français à la fonction honorifique de porte-drapeau a été dévoilée. Et là aussi, Tokyo sera une première : la délégation nationale ne comptera pas un, mais deux porte-drapeaux, pour les Jeux Olympiques comme Paralympiques, soit deux duos femme-homme. Parmi les dix-neuf aspirants, sept le sont au titre des Jeux Paralympiques, parmi lesquels « notre » champion de natation, David Smetanine⁽²⁾. Rappelons que le nageur a une relation privilégiée avec Sassenage et sa piscine, et qu'il honorait notamment

la ville de sa présence l'année dernière lors de la première Semaine Olympique et Paralympique.

Mais revenons à la désignation des porte-drapeaux, et aux chances de David de le devenir, car chacun va justement pouvoir l'aider à accéder à son rêve.

A compter du 1^{er} juin, sur une plateforme sécurisée, chaque Français pourra en effet voter anonymement pour l'athlète paralympique de son choix.

Attachée à promouvoir l'inclusion, Sassenage est bien évidemment mobilisée, et la page Facebook de la Ville ne manquera pas de vous communiquer l'adresse de cette plateforme le moment venu.

Et c'est en juillet que nous saurons si David sera l'un des deux heureux élus à porter le drapeau français lors des Jeux Paralympiques.

(1) Les Jeux Olympiques auront lieu du 23 juillet au 8 août, suivis des Jeux Paralympiques, du 24 août au 5 septembre.

(2) Lire, dans Sassenage en pages n° 257 - mars 2020, l'article « Rencontre de champions ! », pages 18-19.

Et si vous rejoigniez le Club Paris 2024 ?

Rassembler un maximum de Français autour des Jeux, tel est l'objectif du Club Paris 2024, lancé l'année dernière, quatre ans avant la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris. Et pour fédérer un maximum de monde dans ce Club, Tony Estanguet, le président du comité d'organisation de Paris 2024, ne ménage pas son énergie.

Activités, rendez-vous, informations sur les Jeux, ce Club promet à ses membres de vivre pleinement l'aventure des Jeux. Les passionnés sont ainsi conviés à le rejoindre pour ne rien manquer de l'actualité des JO, mais pas que... Après une simple inscription sur le site club.paris2024.org, il leur est notamment proposé des défis contre des grands champions comme Tony Parker ou encore Florent Manaudou, dans l'esprit des challenges déjà organisés en 2020.

Appelés à connecter leurs applications de sport et à démontrer leur passion et leur engagement pour ces Jeux, les membres de ce Club Paris 2024 vont pouvoir récolter des points et gagner des récompenses qui permettront alors à certains d'entre eux d'être retenus comme volontaires, d'accéder aux coulisses des Jeux, et même de porter la flamme olympique !

Ce club doit permettre à tous ceux qui le souhaitent d'être de véritables « acteurs des Jeux », comme le dit Tony Estanguet, qui souhaite en effet faire monter la ferveur dans le pays, et assurer une large adhésion de la population, et donc un grand succès à cet événement. Les Jeux en France, on les attendait depuis cent ans, alors autant saisir l'opportunité de les vivre à fond !

INFOS ET INSCRIPTIONS : CLUB.PARIS2024.ORG.
TOUTE L'ACTU DES JO EST SUR FACEBOOK : @PARIS2024.

Courir pour les Jeux

Le Club Paris 2024 recherche cent sportifs motivés pour prendre le départ du Marathon grand public des Jeux de Paris 2024 qui aura lieu pendant les Olympiades. Quels que soient votre condition physique, votre âge, ou votre niveau sportif, vous êtes les bienvenus !

Pour y participer, il suffit de vous inscrire sur le Club Paris 2024, et de bouger, tout simplement !

Comment ? En vous lançant des défis sportifs, en vous activant un peu chaque jour, et en obtenant ainsi des points – 100 000 au total –, d'ici 2024.

Vous pourrez ainsi participer au tirage au sort qui se déroulera début 2024 et, qui sait, peut-être décrocherez-vous l'un des cent dossards mis en jeu.

INFOS ET INSCRIPTIONS : CLUB.PARIS2024.ORG/
MARATHON

Quand la culture fait le mur !

LE FESTIVAL 2021 EN BREF

- 8 villes participantes
- Plus d'un mois de festival (du 28 mai au 4 juillet)
- 35 nouvelles réalisations qui s'ajouteront aux 215 fresques déjà existantes
- 37 artistes participants



S'il est déjà reconnu comme le plus grand festival de street art⁽¹⁾ en Europe, lui valant d'ailleurs une réputation mondiale, le Street Art Fest Grenoble Alpes confirme cette année sa dimension métropolitaine. En effet, à l'occasion de sa 7^{ème} édition prévue du 28 mai au 4 juillet, on note que quatre nouvelles communes — Eybens, La Tronche, Champ-sur-Drac... et Sassenage ! — rejoignent Grenoble, Fontaine, Saint-Martin d'Hères et Le-Pont-de-Claix. L'occasion d'un coup de projecteur sur cet événement, avec un zoom forcément particulier sur la création originale

de fresque, l'exposition et la conférence qui sont au programme de cette première participation sassenageoise, parmi les nombreux autres rendez-vous qui vont largement rythmer ce Festival 2021 plaçant l'art au cœur des villes, et donc désormais aussi de notre ville !

(1) En étant synthétiques, et à quelques nuances près, que les puristes nous concéderont, le street art peut s'entendre comme « l'art de rue », au sens de l'art plastique dans la rue, rassemblant toutes les interventions de type art plastique qui prennent lieu et place dans l'espace public.

Le street art est dans la place !

Depuis maintenant sept ans, le Street Art Fest, organisé par l'association Spacejunk Grenoble, contribue à mettre en lumière le street art dans toute sa pluralité, et à sensibiliser le public à cette discipline en pleine expansion, qui figure aujourd'hui au rang des plus grands mouvements artistiques de tous les temps.

Le Festival fait aussi largement rayonner la Métropole sur la scène internationale grâce à sa programmation artistique et à la richesse de ses propositions culturelles.

Si les plus connues sont sans conteste les fresques monumentales qui ont fleuri ici et là, d'abord sur le territoire grenoblois, puis progressivement dans d'autres villes — 215 œuvres murales sont déjà visibles sur le territoire avant cette 7^{ème} édition ! —, n'oublions pas les projections, visites guidées, expositions, collages, conférences, pochoirs, sculptures urbaines, photographies, digital street art, et tous les autres outils de valorisation de cette florissante et foisonnante culture populaire.

La réalisation de fresques dans l'espace public est donc au cœur du Festival, et le moyen de rendre cet art accessible à tous, 24h/24 et 7j/7. Ainsi, si vous avez éventuellement pu passer à côté de toute cette richesse de styles et modes d'expression au programme de chaque édition, vous avez forcément déjà croisé une œuvre murale au coin d'une rue !

Et bientôt — dès le 28 mai —, cette rencontre avec le street art se fera à Sassenage...



Rosie Woods • GSAK



Brusk • Rue: Malfraud @FlorianOlivo



Ordering Machine • Nevercrew 2016

Au cœur du Festival et des œuvres

Vous souhaitez approfondir votre exploration du Street Art Fest ? Rendez-vous sur le site www.streetartfest.org ou via l'application officielle, téléchargeable sur ce site, ou en scannant le QR code ci-contre.

De quoi accéder à l'ensemble des œuvres existantes sur une carte dédiée, ou cibler votre recherche. Et lorsqu'une fresque est en cours de réalisation, l'application vous l'indique aussi, pour vous permettre de voir l'artiste à l'œuvre, et de vivre un moment (f)estival ! Ce sera précisément le cas à Sassenage du 28 mai au 5 juin.

Enfin, grâce à la technologie de reconnaissance d'image proposée par l'application, chaque œuvre peut être scannée comme un QR code, pour vous livrer tous ses secrets...

Suivez également les actualités du Festival sur Facebook : @grenoblestreetartfest.

Une histoire de femmes...



Bien évidemment, il ne s'agit pas ici de lever le voile sur l'œuvre dont Sassenage sera bientôt l'écrin, mais plutôt de susciter votre curiosité, pour vous donner envie de la découvrir au pied du mur, pendant que l'artiste la réalise, soit du 28 mai au 5 juin...

Nous pouvons cependant vous mettre un peu sur la piste, en vous indiquant qu'à l'occasion de cette création, la femme sera indiscutablement à l'honneur : la fresque prendra effectivement place sur un équipement sportif portant fièrement le nom d'une grande championne, la halle des sports Jeannie Longo, et elle sera réalisée par une artiste, l'Espagnole Lula Goce.

Et ce n'est pas tout, mais la suite apparaîtra progressivement, au fil des talentueux coups de rouleaux qui lui donneront forme, et révéleront alors ses propositions généreuses ; la fresque étant prévue sur une surface de plus de 250 m².

Rencontre avec l'artiste

Lula Goce est une artiste originaire de Galice, en Espagne. Elle a étudié l'art, et plus particulièrement la peinture, à Salamanque et Barcelone.

Influencée par la scène locale, elle découvre le plaisir de transposer ses peintures sur de grands murs, tout en faisant partie également de collectifs au sein de la capitale espagnole.

Comme beaucoup d'artistes urbains, Lula Goce se révèle dans l'interaction que suscitent les monumentales fresques murales avec les spectateurs, passants et autres résidents des espaces qu'elle habille avec talent...

On peut dire de ses créations qu'elles mettent l'humain en avant, dans un style réaliste et avec une palette de couleurs bien à elle.

« Mes sources d'inspiration vont de la peinture classique, du baroque et du maniérisme, aux peintres et sculpteurs

contemporains, en passant par le graphisme et l'illustration, introduit l'artiste. Je pense que de nos jours les sources sont très mélangées, et avec la pollution visuelle que nous observons actuellement, il est difficile de se concentrer sur une inspiration spécifique, mais si je dois résumer mon style en quelques mots clés, disons que je m'inspire principalement du contact avec l'espace naturel qui entoure le mur, les enfants, les fleurs, ainsi que la femme, comme symbole de naissance et la relation que cette dernière entretient avec l'environnement. »

Et de poursuivre que dans le cas de la halle des sports Jeannie Longo, elle n'a pas cherché une relation directe avec le bâtiment, mais qu'elle a plutôt voulu se concentrer sur l'environnement qui caractérise le secteur.

Enfin, plus largement, permettons-nous de rappeler que Sassenage est aussi une terre de légende avec son emblématique Mélusine, et que la Ville s'emploie à défendre et promouvoir le sport féminin. Bref, quelle plus belle entrée dans ce Festival qu'en honorant la Femme...



TROIS QUESTIONS À... MICHEL VENDRA, ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX ASSOCIATIONS, AU SPORT ET À LA CULTURE

Qu'est-ce qui a motivé

Sassenage à

s'engager dans cette édition 2021 du Street Art Fest ? Cela a été le fruit de plusieurs années de réflexion sur la place de l'art dans la ville.

Nous savons que la culture a un rôle primordial et indispensable à l'ouverture d'esprit et à l'imaginaire. La peinture, que l'on peut considérer comme plus traditionnelle, s'admire

communément en intérieur (musées, galeries d'art...). Nous avons la chance, à Sassenage, de profiter d'un patrimoine et d'une richesse artistique hors du commun : je pense bien sûr au château de Sassenage et à ses nombreux tableaux, au château des Blondes et à ses bustes de Marianne, ou encore à tous nos artistes qui exercent ici ou là. Nous le savons cependant, nous ne faisons pas toujours le pas pour admirer les

beautés de notre belle ville, ou des autres d'ailleurs !

A travers le Street Art Fest, nous voulons proposer un art plus parlant pour les jeunes, pour qu'ils se reconnaissent. Il est de notre devoir de les intéresser à la culture, et je sais que la jeunesse sassenageoise est pleine d'allant.

Forts de ces constats, nous avons souhaité changer la donne, et ainsi, non pas faire venir les Sassenageois à l'art,

mais faire venir l'art aux Sassenageois.

Le Street Art Fest, avec sa notoriété mondiale, nous a paru comme le meilleur moyen d'allier cette volonté avec celle d'embellir la ville. Nous savions que nous pouvions ainsi nous appuyer sur une structure solide avec des artistes renommés. Il fallait que les artistes et les œuvres proposés correspondent à notre philosophie, loin des clichés. Qu'ils correspondent à

ce qui fait que nous sommes fiers d'être Sassenageois.

Qu'est-ce qui a prévalu dans le choix du site — halle des sports Jeannie Longo — et de l'artiste — Lula Goce — pour cette première participation de Sassenage au Festival ?

Le choix de ce premier site a été mûrement réfléchi. Il fallait qu'il soit visible et représentatif. La culture et le sport sont pour moi indissociables, dans l'esprit

La médiathèque fait aussi son Festival !

Parallèlement à l'intervention de l'artiste espagnole Lula Goce, la médiathèque l'Ellipse sort aussi le grand jeu pour mettre le street art à l'honneur...

Exposition

« Le Street Art Postal Project 2017-2020 », par BernArt

du 1^{er} juin au 3 juillet

Vernissage mardi 1^{er} juin à 18h30



Bernard D-M, Alias BernArt, est un passionné d'art en général, mais il avoue avoir un faible pour l'art contemporain, le Land-Art, le Street-Art et le Mail-Art⁽¹⁾.

Lui-même n'étant pas artiste, il se considère plutôt comme créateur de concepts artistiques.

C'est lors d'une rencontre avec l'artiste graveur Marc Pessin, dans son atelier de Saint-Laurent du Pont, qu'il découvre avec intérêt une discipline artistique nommée Mail-Art (ou Art postal). En effet, Marc est un fervent activiste du Mail-Art français depuis un demi-siècle, et se revendique « en faveur de la chose écrite ».

C'est ainsi que fin 2013, BernArt crée son premier concept Mail-Art appelé Mail&Art.

L'idée ? Sur le thème de ses artistes préférés, et en fonction de ses voyages ou ceux de son entourage, il crée et fabrique ses propres timbres par pays, et les colle sur des enveloppes à son adresse. Chaque enveloppe est ensuite décorée d'une reproduction d'une œuvre de l'artiste timbré qui l'affranchit. Il ne reste plus qu'à les poster depuis le monde entier et attendre, parfois patiemment, qu'elles lui reviennent d'elles-mêmes. A ce jour, plus de 80 pays ont été « validés » par le retour d'au moins une enveloppe postée, officiellement oblitérée par les services postaux locaux !

BernArt aime l'idée qu'un objet puisse vivre sa propre vie. C'est ce que réalise l'enveloppe durant son voyage postal, parfois d'un bout à l'autre de la planète.

BernArt aime l'idée qu'un timbre qui sort de son imaginaire soit validé « officiellement » dans la société humaine, par l'oblitération de l'institution postale.

En 2017, BernArt lance son deuxième concept Mail-Art, déclinaison du premier. Le Street Art Postal Project est né. Cette fois-ci, il s'agit de créer un lien direct et collaboratif entre deux disciplines artistiques : Le Mail-Art et le Street-Art.

En voici le principe : une fois que BernArt a contacté le street artiste et l'a convaincu de participer — ce contact se fait principalement via les réseaux sociaux, mais aussi lors de rencontres durant les différentes éditions du Street Art Fest ou lors de vernissages d'expositions —, le timbre dédié au projet est personnalisé au pseudo de l'artiste et fabriqué. Il est ensuite collé sur une enveloppe vierge à son adresse (celle de BernArt), puis le tout est envoyé à l'artiste. A réception, celui-ci décore d'une œuvre originale l'enveloppe, et éventuellement la carte à l'intérieur. Il ne lui reste alors plus qu'à poster directement l'enveloppe décorée, affranchie du beau timbre du projet, pour qu'elle effectue l'indispensable voyage postal retour ! A réception, BernArt communique sur les réseaux sociaux et enrichit de cette nouvelle pièce la fabuleuse collection.

Les street artistes du monde entier ont répondu présent, avec près de 550 collaborations validées, pour plus de 400 enveloppes décorées reçues à ce jour !

L'aventure continue avec cette première exposition, qui est un moyen supplémentaire de partager toute cette matière artistique.

BernArt aime l'idée qu'une connexion se fasse avec l'artiste, et que son œuvre soit partagée au maximum, pour toucher toujours plus de personnes intéressées par l'art en général, et le Street-Art et Mail-Art en particulier.

(1) Petit rappel pour les non-initiés : le Mail-Art concerne toute expression artistique, dont le support est généralement une enveloppe (mais pas que...) avec pour obligation que celle-ci effectue son propre voyage postal, par le biais des services postaux officiels.

INFOS : WWW.MAILANDART.COM

FACEBOOK @STREET ART POSTAL PROJECT

@BERN ART - INSTAGRAM @STREETARTPOSTAL

Conférence

« Culture hip-hop : le tempo de son époque »,

par Nicolas Rogès

Mardi 15 juin à 18h30



Né en 1991 à Grenoble, Nicolas Rogès est auteur, journaliste culturel, et conférencier. Depuis 2008, il a travaillé pour divers magazines et sites web, dont Libération, l'Abcddrdusson et Soul Bag Magazine où il a réalisé de nombreuses

chroniques, articles de fonds et interviews ayant pour sujets le Rap (francophone et américain), la Soul, le R'n'B, le Funk ou le Blues. Aux éditions Le Mot et Le Reste, il a publié les livres « Move On Up : la Soul en 100 disques » et « Kendrick Lamar : de Compton à la Maison-Blanche ».

Il interviewe régulièrement à la radio ou dans des podcasts (Pop N' Co sur France Inter, à la RTBF...), et donne aussi des conférences ayant pour sujet la musique et ses liens avec l'Histoire. Son premier roman est en cours de publication aux éditions du Signe.

Mais aussi...

Pendant la durée de l'exposition, la médiathèque l'Ellipse proposera également une table de présentation d'ouvrages sur le street art, pour en découvrir toute la variété et toute la richesse...

INFOS : SASSENAGE.FR

ET MEDIATHEQUE.SASSENAGE.FR

ET SUR FACEBOOK, @VILLESASSENAGE.

PROGRAMME SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DES CONTRAINTES SANITAIRES.

de la célèbre formule de Juvénal, « Mens sana in corpore sano » (un esprit sain dans un corps sain). Sassenage est labellisée Terre de Jeux 2024, couronnant notre volonté de mettre en avant l'esprit et les valeurs de l'olympisme, et de développer le sport en général, et le sport féminin en particulier. Équipement sportif emblématique de Sassenage baptisé du nom d'une grande

cycliste, la halle des sports Jeannie Longo était toute désignée pour accueillir l'œuvre monumentale de Lula Goce, cette artiste internationale honorant la femme et la nature. Imaginez ces 250 m² visibles des quais du Furon, de l'Ovalie ou des berges du Drac ! Je ne sais pas si cela se ressent, mais j'ai hâte de voir ce projet se concrétiser. Cela fait plus d'un que nous vivons avec ce satané virus,

que dis-je, que nous « vivotons ». J'espère que cette fresque symbolisera aussi une renaissance, un retour à la vie, notamment culturelle...

Cette participation au Street Art Fest traduit-elle la volonté de la Ville de promouvoir de nouveaux modes d'expression artistique, et d'ouvrir durablement la voie à l'art dans l'espace public sassenageois ?

Oui, fondamentalement. Monsieur le Maire a constitué son équipe autour de la capacité de chacun de ses membres à apporter modernité et idées novatrices. Cette participation en est l'expression : l'accès à la culture doit être facilité, et cette fresque visible sur l'espace public 24h/24 et 7j/7 en est une traduction concrète. Dans cet esprit, cette participation au Street Art Fest

devrait donc se renouveler... Je suis réceptif à ces nouveaux modes d'expression artistique qui investissent la rue, au fait que la culture se démocratise, et c'est précisément ce à quoi je m'emploie : rendre la culture accessible au plus grand nombre, et promouvoir toute sa pluralité. Sassenage est d'ailleurs une terre fertile, entre passé et futur, avec un infini champ des possibles...

Première présentation du Clos Martin

Lundi 29 mars, le maire conviait les habitants les plus proches du 8 chemin des Marronniers afin que la société de promotion immobilière Aubreton puisse leur présenter le programme de logements, dénommé le Clos Martin, envisagé à cette adresse. Ainsi, promoteur et architecte étaient présents pour répondre aux nombreuses questions qui n'ont pas manqué d'être posées. Seuls six riverains étaient présents, du fait notamment du contexte sanitaire, et de l'heure de rendez-vous fixée à 17h dans le but de se conformer aux contraintes liées au couvre-feu.

Informé au plus tôt

Le parti a été pris d'organiser cette réunion de présentation très en amont de la signature du permis de construire, qui pourrait être délivré courant juin, de façon à recueillir les avis des riverains sur le projet bien avant sa finalisation.

Le promoteur a tout d'abord évoqué l'environnement, et le tissu hétérogène dans lequel ce programme immobilier doit s'inscrire ; un point immédiatement corrigé par les habitants, pour lesquels ce tissu est constitué principalement de maisons individuelles dans les abords immédiats.

S'en sont suivies des interrogations sur la bonne prise en compte des risques d'inondation, ainsi que des questionnements sur la création de balcons et de terrasses donnant sur les propriétés et les jardins existants.

Mais le principal point d'achoppement ressorti de ces échanges est indiscutablement la hauteur du bâtiment (12,85 m du 1^{er} plancher habitable au faitage), en effet jugée trop élevée pour assurer à cette opération une intégration correcte dans son environnement immédiat. Les riverains ont souligné également l'important vis-à-vis sur le voisinage en façades nord et ouest. Concernant la suppression d'un étage, le promoteur leur a répondu que ça lui était impossible ; le bilan financier ne pouvant dans ce cas-là pas être viable. Il n'a cependant pas manqué de prendre en compte les demandes exprimées concernant l'étude des solutions envisageables pour qu'il y ait moins de vis-à-vis, la possible transformation d'ouvertures sur la partie haute côté nord, ou la modification de la rampe d'accès au garage jugée trop étroite.

Un projet qui est donc, selon toute vraisemblance, amené à évoluer...



Le projet en chiffres

Surface du terrain : 1537 m²

R+2 + attique

17 logements collectifs neufs dont 6 sociaux diffus et un petit local extérieur pouvant faire office d'atelier

8 T2

6 T3

2 T4

1 T5

23 places de stationnement dont 14 en sous-sol

Surface de pleine terre : 36 %

Surface végétalisée : 43 %

Élections : rendez-vous les 20 et 27 juin

La tenue des élections régionales et départementales demeurait incertaine en raison du contexte sanitaire.

Prévus en mars, puis un temps annoncés pour cet automne, ces scrutins programmés pour les 13 et 20 juin sont finalement reportés d'une petite semaine pour avoir lieu les 20 et 27 juin.

Cette décision a été prise par le gouvernement après avoir mené de larges consultations, notamment auprès des maires qui se sont prononcés, pour 56 % d'entre eux, pour ce maintien.

Pour les électeurs, rien ne change, ou presque. Deux bureaux de vote, un pour les élections régionales, un autre pour les élections départementales, seront installés dans un même lieu : votre bureau de vote habituel. Un protocole sanitaire strict sera bien

évidemment mis en place.

La date limite des inscriptions sur les listes électorales a été fixée au vendredi 14 mai, et au jeudi 10 juin pour celles au titre de l'article L30 (fonctionnaires mutés, déménagement professionnel...).

A l'instar du parti pris lors des élections municipales de 2020, une même personne pourra recevoir deux procurations, établies en France directement auprès de la gendarmerie (ou commissariat) de votre secteur, du tribunal d'instance, ou via une téléprocédure sur le site service-public.fr.

Dans une volonté de simplifier encore le vote par procuration, le site Maprocuration.fr vient d'être lancé, en complément de la téléprocédure actuellement en place. Il s'agit alors d'établir une procuration de manière totalement dématérialisée, même

si cela n'empêchera pas un déplacement en gendarmerie, commissariat ou tribunal pour la valider (afin de vérifier l'identité de la personne et d'éviter les fraudes). En revanche, fini le papier : les transferts de procurations vers les mairies seront totalement dématérialisés. Enfin, il est à noter qu'une tolérance sera cette fois encore accordée aux votants souhaitant justifier de leur identité grâce à leur ancien permis de conduire (papier rose).

INFOS : SERVICE ÉTAT CIVIL, 04 76 27 48 63.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

Ils sont la Ville : pleins phares sur le garage



Bien que leur travail quotidien ne soit pas forcément visible de tous sur le terrain, tous les agents de la Ville s'inscrivent dans des approches et pratiques vertueuses pour faire de Sassenage une ville durable où il fait bon vivre. Sassenage en pages va ainsi faire le tour des services pour valoriser leurs savoir-faire. Et pour le lancement de cette rubrique, pleins phares sur le service garage et sur le parc de véhicules, engins et autres outils qu'il entretient au quotidien.

Des réparations vertueuses...

Actuellement, la Ville dispose d'une flotte composée de 151 véhicules, engins et autres matériels divers à disposition des services (espaces verts, propreté urbaine, jeunesse, police municipale, régie technique, festivités...). Camions, voitures, camionnettes, saleuses, minibus, souffleurs, chariots élévateurs, motoculteurs, tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, tractopelle, ou encore vélos à assistance électrique, sont autant d'outils et de moyens nécessaires à la collectivité pour assurer ses missions quotidiennes au service des Sassenageois.

Et pour entretenir cette impressionnante flotte, la Ville peut compter sur son

responsable, pour optimiser les coûts et réduire l'impact écologique de l'activité du garage.

Ainsi, les réparations sur les véhicules, engins électriques ou mécaniques, et sur le petit matériel, sont toutes assurées à l'atelier du centre technique municipal. Idem pour le suivi et l'entretien des véhicules, lourds comme légers (distribution, embrayage, révision hydraulique et pneumatique...), ainsi que sur les engins de déneigement : « *Tout réaliser en interne nous permet d'optimiser les dépenses.*

En récupérant des pièces sur des machines ou véhicules hors service dans une démarche de développement durable ou en achetant notamment des pièces d'occasion chez des revendeurs de proximité, Nicolas, le mécanicien, se débrouille toujours pour que l'entretien des véhicules anciens soit le moins coûteux possible.

Cette pratique est moins évidente pour les véhicules récents, où le passage par le constructeur est nécessaire, mais globalement, nous réduisons de moitié, si ce n'est plus, les dépenses liées aux réparations, explique Claude, le responsable du garage.

... et des véhicules également plus propres

De nouveaux véhicules et

engins, moins polluants, ont été acquis par la Ville ces dernières années afin d'offrir un cadre de vie toujours plus sain aux Sassenageois, à l'instar de ce qui se pratique depuis longtemps au service espaces verts (pas d'utilisation de produits phytosanitaires et méthodes de désherbage douces).

Au garage, on utilise par exemple une fontaine écologique pour nettoyer les pièces, ce qui permet une biodégradation des graisses sans utilisation de solvants et autres produits néfastes pour l'environnement ou l'agent », complète Claude.

L'acquisition de véhicules propres (gaz ou électriques) par la Ville a débuté en 2010, s'est accélérée en 2019 après l'intégration de Sassenage à la Zone à Faibles Émissions établie à l'échelle métropolitaine⁽¹⁾, et se poursuit aujourd'hui encore activement.

(1) Lire, dans Sassenage en pages n°257 - mars 2020, l'article « Sassenage dans la ZFE : circuler moins, respirer mieux ! », page 13.

REPÈRES

2 poids lourds

18 véhicules utilitaires légers

12 véhicules particuliers

3 minibus

23 engins (tractopelle, tondeuses autoportées...)

76 petits matériels (souffleuse, élagueuse, broyeur...)

8 véhicules hydrauliques (saleuses...)

9 vélos, dont 2 à assistance électrique

9 véhicules électriques et 4 au gaz acquis depuis 2010



La dimension environnementale est intégrée à toutes nos actions



L'impérative sécurisation des passages piétons

La campagne de traçage des traversées piétonnes sur les avenues de Valence et de Romans était programmée en mai-juin par le service voirie de Grenoble-Alpes Métropole, mais suite à l'accident mortel survenu le 1^{er} avril dernier sur l'avenue de Romans, une rencontre sur place entre la Ville et la Métropole a permis de diligenter cette opération, afin de faire procéder rapidement à des modifications destinées à sécuriser ces traversées piétonnes des avenues de Romans et de Valence n'étant pas assorties de feux tricolores.

La portion retenue dans un premier temps est celle comprise entre la rue des Pies et le pont de la RD 1532 qui franchit le Furon (vers l'école Vercors Furon). Cela concerne donc cinq traversées piétonnes, avec une priorité donnée à celle du lieu de l'accident. Les bandes du passage piétons ont donc été allongées, pour passer de trois à quatre mètres, afin de le rendre plus visible des automobilistes. La traversée qui se trouve à hauteur du garage Renault a également été reprise de la même façon.

Par ailleurs, un panneau indiquant la présence d'une zone scolaire a été posé sur un mât d'éclairage public dans le sens sud-nord pour renforcer la signalisation.

Le maire a en outre demandé au service voirie de Grenoble-Alpes Métropole que le passage piétons qui se trouve au niveau du CCAS, juste après le carrefour de la Libération, soit effacé pour privilégier la traversée au niveau du carrefour à feux de la place de la Libération, de fait plus sécurisée.

Pas plus de 30 km/h

Deux panneaux de limitation de vitesse avaient été enlevés par Grenoble-Alpes Métropole sur les chemins du Néron et du Paget. A la demande de la Ville, ils ont été remis en place afin de signaler aux automobilistes de façon explicite la nécessité de rouler à vitesse contenue.

Quelques restrictions route du Vercors

Des travaux de réfection de toiture et de désamiantage réalisés au niveau du 55 route du Vercors ont rendu nécessaire la fermeture de la rue pour la sécurité des intervenants et des riverains. Une mesure qui a nécessairement eu une incidence sur la circulation automobile à cet endroit, et ce depuis le 15 avril.

A noter toutefois que les coupures de circulation sont désormais très ponctuelles (de l'ordre d'une quinzaine de minutes à chaque fois). Ces restrictions temporaires devraient prendre fin le 14 mai.

Travaux d'écoles

Durant les vacances de Pâques, deux écoles ont fait l'objet de travaux : des urinoirs situés dans les sanitaires des garçons ont été remplacés à l'école élémentaire des Pies. Côté maternelle, une partie de la toiture a été rénovée afin d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment.

A l'école Hameau du Château maternelle, un faux plafond a été posé dans le dortoir.

Aménagement d'un P+R

Le Smmag (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) prévoit de lancer, à proximité du terminus partiel de la ligne 20, l'aménagement du parking relais de quarante places, attendu de longue date. Il se situera à l'angle de l'avenue de Valence et de la rue des Engenières, en lieu et place de l'actuel terrain accueillant un éducateur canin. Afin de présenter aux riverains le plan de l'aménagement et de recueillir leurs remarques, une réunion était organisée en visioconférence mercredi 21 avril dernier.

Le prochain numéro de Sassenage en pages ne manquera pas de revenir sur les différents échanges qui se sont tenus dans ce cadre.

Appel au civisme...

Il est parfois difficile pour certains Sassenageois de trouver une place pour se garer à proximité de leur domicile. Aussi, les habitants disposant d'un garage ou d'une cour pouvant accueillir leur(s) véhicule(s) sont invités à les utiliser afin de libérer les places de stationnement situées sur le domaine public, et en faire ainsi bénéficier ceux qui n'ont pas d'autre choix que de laisser « Titine » dehors.

Un grand merci pour eux...



Une agence mobile Métrovélo à l'Ovalie

Le Smmag (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) souhaite proposer davantage de proximité aux usagers (ou futurs usagers) des Métrovélos des communes de son territoire.

A la demande de la Ville, qui partage cette volonté de promouvoir les modes doux, une agence mobile permettant de louer un Métrovélo et d'y effectuer des petites réparations a fait une halte au parc de l'Ovalie le 28 avril.

Si les conditions sanitaires le permettent, cette agence sera désormais présente à Sassenage tous les quinze jours (un mercredi sur deux à compter du 28 avril), entre 8h30 et 14h30, soit les 12 et 26 mai, les 9 et 23 juin...

INFOS : METROVELO.FR, FACEBOOK.COM/METROVELO, ET ALLÔ MÉTROVÉLO, 09 74 77 73 80 OU ACCUEIL@METROVELO.FR.

Métrovélo



Le chien dans la ville en dix questions



La carte de Sassenage recensant l'ensemble des dispositifs dédiés au chien était publiée dans le dernier numéro de Sassenage en pages. L'occasion de rappeler notamment les emplacements des distributeurs de sachets à déjections canines, puisque la propreté urbaine est un sujet sensible, voire tendu...

Parce qu'elle est attentive à cette problématique de propreté urbaine, et dans un souci d'évaluation et de projection de son action concernant plus largement la place de l'animal, la Ville souhaite, via le questionnaire

ci-dessous, recueillir l'avis de tous, propriétaires canins ou non, pour répondre au mieux aux attentes et besoins du plus grand nombre, et faire ainsi en sorte que chacun trouve sa place dans l'espace public.

1/ Avez-vous un ou plusieurs chiens ?

- Oui Non

2/ Dans quel secteur de Sassenage habitez-vous ?

- Nord Sud
 Centre Haut

Nom de votre rue :

Pour les propriétaires de chiens

3/ Lors des sorties quotidiennes de votre chien*, quels sont les dispositifs de propreté en place qui vous sont utiles ?

- Distributeurs de sachets Poubelles Aucun

* Merci de préciser le secteur :

4/ Si vous ne les utilisez pas, pourquoi, et qu'est-ce qui pourrait vous inciter à le faire ?

.....
.....
.....

5/ Estimez-vous que leur nombre est suffisant dans ce secteur ?

- Oui Non

Si non, que manque-t-il selon vous ?
.....
.....
.....

Pour tous

6/ Pensez-vous que les moyens déployés par la Ville pour lutter contre les déjections canines sont suffisants ?

- Oui Non

Pourquoi ?
.....
.....

7/ Selon vous, que pourrait mettre en place la Ville pour être plus efficace en termes de lutte contre les déjections canines ?

- Plus de distributeurs de sachets à déjections et de poubelles à proximité
 Plus de campagnes de sensibilisation envers les propriétaires canins
 Plus d'information sur les dispositifs existants et à venir
 Plus de signalétique
 Créer davantage de zones de rencontre à l'instar de celle existant à l'Ovalie (zone de liberté où les chiens ne sont notamment pas tenus d'être promenés en laisse)
 Une politique plus répressive envers les propriétaires récalcitrants
 Autre :

8/ Un flagrant délit de non ramassage des déjections de son chien est verbalisable (68 €). Le montant de l'amende est-il suffisamment dissuasif selon vous ?

- Oui Non

9/ En plus des lieux ou espaces existants déjà totalement interdits aux chiens, faudrait-il selon vous en prévoir d'autres ?

- Oui Non

Si oui, lesquels, et où ?
.....
.....
.....

10/ Selon vous, Sassenage propose-t-elle suffisamment d'espaces dédiés aux chiens, dans lesquels ils peuvent évoluer librement ?

- Oui Non

Si non, que proposeriez-vous, et où ?
.....
.....
.....

Merci par avance pour vos retours d'ici le 30 mai en mairie (place de la Libération, BP 31, 38360 Sassenage), ou en ligne sur sassenage.fr.

Prenez date !

Voici les animations prévues pour le mois de mai, si toutefois les mesures sanitaires en vigueur le permettent.

Mais comme toujours, restez connecté(e) : tout changement éventuel sera relayé via nos différents outils digitaux (pages Facebook de la Ville, Théâtre en Rond et des Cuves, sites de la médiathèque et du Théâtre en Rond).

DIMANCHE 23/05

Match de Rugby féminin

FCG Amazones – Stade Français

15h au Complexe Vieux Melchior (horaire susceptible d'être modifié)

A huis clos

Une retransmission peut avoir lieu et si tel est le cas, nous vous communiquerons cette information quelques jours avant le match.

DU 28/05 AU 5/06

Dans le cadre du Street Art Fest

Création d'une fresque murale par l'artiste espagnole Lula Goce

Halle des sports Jeannie Longo

MARDI 1/06

Conseil municipal

A 19h

MÉDIATHÈQUE

TOUT LE MOIS DE MAI

« Les plantes ont du génie »

Exposition multimédia de Pedro Lima

A PARTIR DU MARDI 4/05

Prêt de liseuses

Rendez-vous numériques

personnalisés, sur réservation

Dans le cadre de la mise en place du prêt de liseuses

MARDI 4/05

Cercle des Amateurs de Lecture

Sur réservation, à 17h

MERCREDI 5/05

Présentation et lectures jeunesse sur Storyplay'r

Adultes et enfants de 5 à 9 ans
A partir de 10h30

MARDI 18/05

Café musical

Sur réservation, à 17h

MERCREDI 19/05

Planétarium numérique : origines de la vie

Séance 1 : de 9h45 à 10h45 - 8-15 ans

Séance 2 : de 10h45 à 11h45 - 8-15 ans

Séance 3 : de 13h45 à 14h45 - 8-15 ans

Séance 4 : de 15h à 16h - Adulte

Séance 5 : de 16h15 à 17h15 - Adulte

Sur réservation

SAMEDI 22/05

Rencontre conférence

avec Tommy Redolfi, auteur de BD

« Du scénario à l'illustration »

En partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole, France urbaine, le Centre national du livre et l'École supérieure d'art et de design Grenoble-Valence

A partir de 16 ans, sur réservation

A 10h

MERCREDI 26/05

CroQ'Livres « Auprès de mon arbre »

Lecture d'histoires pour les enfants de 4 à 8 ans, sur réservation

DU MARDI 1/06 AU SAMEDI 3/07

«Le Street Art Postal Project 2017 - 2020 »

Exposition par BernArt

Vernissage mardi 1^{er} juin à 18h30

A la médiathèque

Détail en page 11

Réservations : 04 76 85 95 55 ou ellipse-

mediatheque@sassenage.fr ou sur

<https://mediatheque.sassenage.fr/>

(sauf pour les rdv numériques)

LES CUVES

LES SAMEDIS ET DIMANCHES DE MAI

Visites à 15h et 16h30

Sur rdv les mercredis, jeudis et vendredis

29/05

Lignes

Projection d'un film sur le thème de l'eau

3 groupes de 20 personnes

A 17h, 18h et 19h, salle Saint-Bruno

Réservation obligatoire

Infos et réservations : 04 76 27 55 37

ou grottes@sassenage.fr

Détail ci-contre

CCAS - ESPACE FAMILLES

Chacun de chez soi, mais ensemble

Des rendez-vous ponctuels en visio mis en place pour discuter, échanger, et casser la routine, en attendant de pouvoir se retrouver.

LES LUNDIS

« Les promenades du lundi »

Sur inscription, 6 personnes maximum

A 14h

LES MARDIS

Scrabble en visio

A 14h

JEUDI 6/05

Pause café

En extérieur, annulée en cas de mauvais temps. Sur inscription

LES VENDREDIS 7, 14, 21 ET 28/05

La Douce Heure

Lieu d'accueil parent-enfant pour les

enfants de moins de six ans accompagnés

d'un adulte. Jauge limitée à 10 personnes

Sur inscription : 04 76 26 34 90

Ram de 9h à 11h30

MERCREDI 26 ET JEUDI 27/05

Jeux du monde et d'adresse

En extérieur (jardin attenant au bâtiment)

Sur inscription, 10 personnes maximum

par groupe

Prêt de jeux à la ludothèque

Sur rdv auprès des animatrices

ou de l'accueil

ludotheque@sassenage.fr

ou 04 76 26 85 89

Le CCAS propose également chaque mois une exposition ouverte à tous. Le mois de mai portera sur le thème de la convivialité. Infos et inscriptions : 04 76 26 34 90

THÉÂTRE EN ROND

SAMEDI 22/05

« Le mec de la tombe d'à côté »

Report du 13/03

Sous réserve d'autorisation de l'ouverture de la salle

DU 25 AU 27/05

Résidence de Matthias Lauriot

Prevost et Augustin Ledieu,

musiciens du Duo des Cimes

En répétition pour leur spectacle « Zajj à

ceux qui se ratent », clown musical

Report de la résidence initialement prévue

du 16 au 18 mars. Sortie de résidence

réservée uniquement aux programmeurs

de structures culturelles et à la presse

Retrouvez les infos via les pages Facebook du Théâtre et de la Ville, ainsi que sur le site du Théâtre, theatre-en-rond.fr.

Infos : Malle Poste, 04 76 27 85 30,

info@theatre-en-rond.fr et theatre-en-rond.fr.

ZOOM SUR...

Lignes, un projet au fil de l'eau

Lignes est un projet de création cinématographique porté par Nais Van Laer, réalisatrice, et Pali Meursault, artiste sonore et musicien, né de l'appel à projet métropolitain « Art, Montage et Transition ». C'est un projet de terrain hybride mêlant tournages, créations en résidence et performances in situ qui interpellent, grâce au son et à l'image, sur la diversité des relations à l'environnement, les manières d'habiter et les écologies du quotidien. Pour cette première saison (plusieurs phases prévues jusqu'en 2023), une seule ligne conductrice : l'eau (son parcours, de la fonte des neiges jusqu'au fleuve, des espaces naturels de montagne jusqu'à la gestion collective des ressources en eau de la ville...). Regards croisés et témoignages des acteurs de ce bien si précieux (sourcier, scientifique de terrain, technicien de collectage des eaux, spéléologues, pêcheur, riveraine d'une zone inondable...) viendront alimenter ce film qui, si les conditions sanitaires le permettent, sera donc présenté aux Cuves, samedi 29 mai lors de trois séances programmées à 17h, 18h et 19h.



L'impérieuse sécurité des piétons

L'accident mortel d'un collégien sassenageois a fait réagir les populations sur la sécurisation des enfants piétons, et c'est bien normal. Cet accident est intolérable, insupportable et impardonnable : intolérable au regard des conditions dramatiques, insupportable pour les parents, la famille, les amis, et impardonnable pour ces chauffards qui ont en main cette arme diabolique qu'est la voiture.

Nombreux sont ceux qui sont persuadés que la mairie/le maire a les moyens d'éviter de tels drames. Bien évidemment, on doit tout faire pour empêcher pareil accident. Depuis que je suis élu, j'entends cette phrase dans chaque quartier, dans chaque rue de Sassenage : « Un jour, monsieur le Maire, il y aura un accident ». Mais personne ne peut prévoir l'accident qui reste conditionné à une multitude de facteurs et coïncidences. Or pour le prévenir, nous avons tous notre part de responsabilité. En disant cela, je ne cherche nullement à me défausser, ni moi, ni les services de la Ville. J'ai toujours assumé mes responsabilités, comme je continue à les assumer. Je ne souhaite

qu'expliquer la situation le plus objectivement possible. Mais je sais que dans l'esprit des gens, le maire peut tout. Il est vrai que le maire a la responsabilité de protection des biens et des personnes de sa commune, selon les moyens dont il dispose. Le maire a le pouvoir de police. Mais le maire ne peut pas mettre un policier derrière chaque automobiliste. D'ailleurs les textes et lois vont à l'inverse, et donnent de moins en moins de moyens de décision aux Maires ; lesquels, insidieusement, deviennent seulement les interlocuteurs entre les populations et les différents services de l'intercommunalité, du Département, de la Région et de l'État, mais sans aucun pouvoir de décision.

Et pourtant, pour la population, le maire est le pouvoir, parce que le maire est le seul à être sur le terrain et à faire face à la réalité.

Je rappelle que la commune n'est plus compétente en matière de voiries et trottoirs depuis 2016. En conséquence, la Ville ne peut plus agir directement, de par la loi. Toutefois, et même si c'est malheureusement trop tard pour Thomas, nous avons persuadé la Métro

d'agir plus rapidement que prévu pour retracer et mieux signaler les passages protégés qui sont sans protection de feux. Et nous continuons à travailler avec la Métro pour apaiser et sécuriser nos voiries de façon pérenne. Il faut revoir le tracé des bus qui est accidentogène. La voie urbaine des Iles est aussi un moyen de réduire fortement le trafic automobile qui traverse Sassenage sur les avenues de Valence et de Romans. Des dispositifs de surélévation doivent permettre une meilleure visibilité des passages protégés. Bref, des aménagements sont encore possibles. Ils nous paraissent plus que nécessaires. A nous tous de motiver la Métro. C'est ensemble que nous réussirons.

Christian COIGNÉ

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION | GROUPE S'UNIR POUR SASSENAGE

À propos d'éthique et de démocratie locale

Le 23 mars dernier, le Maire comparaisait au Tribunal correctionnel de Grenoble pour prise illégale d'intérêts dans le cadre d'un logement d'urgence attribué à sa fille, non résidente sassenageoise en 2014, renouvelé en 2016 par le Maire lui-même. La présidente du tribunal le rappelait avec une grande clarté lors de l'audience : « La loi interdit qu'un Maire signe un contrat dans lequel il a un intérêt ». Deux ans d'inéligibilité sont requis par le procureur. Jugement rendu le 27 avril.

Au-delà de la question de la légalité, pour laquelle la justice doit faire son travail, se pose la question de l'éthique des élus qui nous gouvernent. Les citoyens leur délèguent le pouvoir, et veulent avoir confiance en leur éthique lorsqu'ils prennent des décisions.

Pour nous, la gouvernance communale doit s'exercer en toute transparence avec la possibilité d'un contrôle démocratique fort, entre autres à travers des commissions associant l'opposition et les citoyens. A Sassenage, contrairement à de nombreuses villes de notre Métropole, il n'existe aucune commission hormis les commissions obligatoires. Elles auraient pourtant sûrement évité que Sassenage soit à nouveau au cœur de l'actualité judiciaire.

Aussi, nous demandons une nouvelle fois le rétablissement des commissions afin de revenir à des pratiques transparentes.

www.sunirpoursassenage.fr
www.facebook.com/sunirpoursassenage
contact@sunirpoursassenage.fr

L'AMBITION DE LA MAJORITÉ | GROUPE POUR SASSENAGE, UNE FIERTÉ PARTAGÉE

Optimisation maximale

« L'argent ne se trouve pas sous le sabot d'un cheval », telle est la formule décalée que nous avons choisie pour évoquer les finances communales et la raréfaction des recettes.

La taxe foncière et le produit des services vont bientôt constituer les seuls encaissements de la Ville. En effet, la décentralisation engagée en 1981 s'est traduite par le transfert de compétences jusqu'alors assurées par l'Etat, vers les collectivités locales (écoles par exemple) ; transfert assorti de l'attribution d'une compensation des charges induites. Sauf que...

Sans trop entrer dans le détail de son calcul basé sur des critères de population, superficie, écarts de richesse ou encore inégalités de charges entre collectivités, cette dotation globale de fonctionnement (DGF) fond comme neige au soleil...

Aujourd'hui, la Ville ne perçoit en effet que 82 329 € (0,42 % du budget de fonctionnement) contre 1,16 million d'€ en 2014 (6,62 %). La baisse par rapport à 2020 est de 42 % ! Cette réduction drastique intervient dans un contexte global toujours plus tendu, impacté par la crise sanitaire (fermeture de services, pertes de recettes, dépenses supplémentaires pour assurer la sécurité des agents et usagers...). Mais avec rigueur et prudence nous parvenons à maintenir le cap et à investir sans recourir à l'emprunt ni augmenter la fiscalité locale.

C'est une réalité, mais préserver la qualité du service public et le moderniser reste notre priorité, et l'agilité, la force de notre gestion.

Jérôme Merle, Christine Durand, Jérôme Boetti Di Castano, Mylène Gourmand, Michel Vendra, Brigitte Gallo, Jean-Pierre Serrailier, Marie-Frédérique Di Raffaele, Jérôme Giachino, Daniel D'Olivier Quintas, Hervé Madinier, M'hamed Benharouga, Sylvie Genin-Lomier, Roxane Gonsalez, Hajera Turki, Gaëlle Nicolas, Assunta Rosin-Bedin, Benjamin Torelli, Francette Gierczak, Jean-Philippe Veau, Nathalie Levrat, Jean-Pierre Ravetto, Amandine Aimone-Chenevay, Thierry Masnada.

Farid Benzakour, Marie-Laure Mayoud, Rafael Laboissière, Franck Schneider, Géraldine Palcoux, Isabelle Defay, Pierre-Manuel Chauvet, Vincent Poher.

VIVRE À SASSENAGE

NOUVELLE RÉSIDENCE HAUT DE GAMME



RÉSIDENCE

BEAUREGARD

Résidence située au sein d'un domaine doté d'un grand et magnifique parc

Espaces de vie confortables et lumineux, prolongés par de belles terrasses spacieuses & de prestations de qualité

En bas de chez vous, retrouvez les services  **citiz** &  **mycolisbox**
BY DECAYEUX



TRIGNAT.FR

04 76 15 21 21

CONVERSO
 TRAVAUX PUBLICS

Terrassements – Réseaux – Démolition
 Voirie – Génie Civil – Recyclage
 Balayage – Services



13, avenue Général de Gaulle 38450 VIF
 04 76 72 52 11 / contact@converso-tp.com




EUROVIA
 VINCI

Eurovia Alpes
Agence de Grenoble
 Espace Comboire
 4, rue du Drac - BP 308
 38434 Échirolles cedex
 T/ 04 76 75 02 09
 F/ 04 76 75 03 98
 mail : euroviagrenoble@eurovia.com
www.eurovia.fr



MOVING
 DÉMÉNAGEZ SUR-MESURE

Déménagement
 particulier
 Déménagement
 Cave à vin
 Déménagement
 professionnel
 Garde-meubles

04 76 87 22 86
 06 40 58 47 38
Damien@l2moving.com
www.l2moving.com
 19 rue du Moucherotte
 38360 Sassenage


 Couverture / Étanchéité / Bardage / Métallerie / Aluminium

16, rue de Sassenage
 38600 FONTAINE
 Tél. : 04 76 53 26 29
 Mail : contact@acgpcaci.fr
 Site internet : www.acgpcaci.fr

Bellavia
 menuiseries

- Vérandas
- Menuiseries aluminium / PVC
- Carde-corps
- Volets roulants
- Brise-soleil

Hall d'exposition



Tel: 04 76 26 73 91 • Fax: 04 76 27 53 08 • contact@bellavia.fr
 2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage

Paysagiste

Entreprise qualifiée


 Espaces Verts



- > Aménagement extérieur
- > Arrosage enterré
- > Mur d'enrochement
- > Engazonnement
- > Plantation
- > Conception paysagère
- > Pavage - Clôture
- > Entretien d'espaces verts
- > Taille - Elagage
- > Abattage

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE - **04 74 94 04 80**
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

Dimanche 6 juin de 8h à 16h
Rue François Gérin

FÊTE DU BOURG ET DES ARTS



Illustration et créa : Duilio Curani - Service Com Sassenage

Exposition • Marché • Musique
Animations

Infos : centre associatif Saint-Exupéry
04 76 26 50 99 ou www.sassenage.fr